Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 46 (1932)

Heft: 1

Artikel: Documents aux armes de la famille de Pesmes

Autor: Deonna, Henry

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746531

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Zürich sei, wissen sie sich nicht zu schicken," zeigt nur eine Ursache dieses Verhaltens, den Rassenhass, die andere war wirtschaftlicher Art. — Gegen diesen „Ausschluss kämpften sie vergebens. Salomon Hirzel selbst war noch stark für ihn. Erst Hans Caspar Hirzel hat als Bürgermeister dem Geschlechte seiner Frau die Vollburgerschaft verleihen lassen und der sog. ‚zweiten Verfolgung' der Locarner durch die Glaubensgenossen in Zürich ein Ende bereitet."

Hans Caspar Hirzel-von Orellis Söhne waren 1. Salomon Hirzel-Hess, des Rats 1641—1716; 2. Hans Caspar Hirzel-Lochmann, Gerichtsherr zu Kefikon, des Grossen Rats 1643—1712; 3. Ludwig Hirzel-Hess, Burgermeister 1652—1710; 4. Heinrich Hirzel-von Salis, des Grossen Raths, Gerichtsherr zu Elgg (s. Schweiz. Archiv f. Heraldik 1928 No. 1, Seite 27 und 1928 No. 2 Seite 61) und Konstaffelherr zum Rüden; 5. Hans Jacob Hirzel-Escher, des Grossen Rats 1658—1706.

Von der folgenden Generation wären zu erwähnen:

Die Nachkommen des Hans Caspar Hirzel-Lochmann, des Gerichtsherrn zu Kefikon, 1. Hans Caspar Hirzel-Oberkan zu St. Gratien in der Picardie 1669—1708, dessen Enkel Salomon Hirzel, vermählt mit Marie Françoise Noblat de Sevenant von St. Gratien, von Ludwig XVI. in den erblichen Grafenstand erhoben wurde. 2. Hans Heinrich Hirzel-von Reinhard, Gerichtsherr zu Kefikon 1671—1726. (Sein Enkel Hans Konrad 1728—1797, vermählte sich mit Susanna Escher vom Glas, der Enkelin des Bürgermeisters Hans Kaspar Escher im Traubenberg und gründete die Branche der „Traubenberger-Hirzel".) 3. Salomon Hirzel, Gerichtsherr zu Wülflingen, vermählt mit Anna Margaretha von Meiss, 1672—1755, General in holländischen Diensten, dessen Grandseigneur-Leben uns überliefert ist in Salomon Landolts Biographie von David Hess-Hirzel und in der anmutigsten Art in den Zürcher Idyllen von Gottfried Keller.

Documents aux armes de la famille de Pesmes

par Henry Deonna.

L'origine de la famille de Pesmes paraît incertaine.

Galiffe déclare dans l'article qu'il lui consacre (*Notices Généalogiques* III, p. 395) qu'il est hors de doute que les de Pesmes descendaient de l'antique maison de ce nom en Franche-Comté, sires de Pesmes dès 1100 et au nombre des principaux barons croisés sous Saint-Louis en 1201.

Les auteurs français et le syndic Naville, dans son armorial manuscrit, disent qu'il ne faut pas confondre la famille genevoise de ce nom avec celle de Franche-Comté, qui s'éteignit dans la maison de Grandson; en effet, la fille unique de Guillaume de Pesmes épousa, au XIVme siècle, Othenin de Grandson.

Les armes, du reste, sont différentes. Les de Pesmes de Franche-Comté portaient: d'azur à la bande d'or, accompagnée de six croisettes recroisetées au pied fiché de même.

Ceux de Genève: d'azur au gonfanon d'or. Cimier: un poignet vêtu d'azur à revers d'or, tenant une dague en barre, la lame d'argent, la garde et la poignée d'or. Cri: « Sans varier ».

Galiffe dit encore: « La différence des armoiries ne signifie rien du tout, car « la branche aînée ayant porté la terre de Pesmes par mariage dans l'illustre maison « de Grandson, les cadets pouvaient avoir adopté d'autres armoiries en épousant « des héritières, tout comme les princes cadets de la maison royale de France « prirent celles de leurs épouses en un grand nombre d'occasions. »

L'auteur admet donc une branche cadette, mais la preuve de cette existence n'est pas faite.

Quoiqu'il en soit, les de Pesmes tinrent dans l'ancienne Genève un rôle important tant par leurs richesses que par leurs charges.

Il est dit dans le procès de Percival de Pesmes, écuyer de l'Evêque de Genève, Pierre de la Baume, condamné pour haute trahison en 1535, que sa famille était la plus distinguée de la ville. On en fit même une des circonstances aggravantes de son crime. Sur les instances de MM. de Berne, et surtout de la puissante famille de Diesbach (issue d'une demoiselle de Pesmes), de Pesmes fut gracié.

Le premier du nom connu à Genève fut Janin, reçu bourgeois en 1379, il devint premier syndic en 1404 et fut renommé en 1406; bourgeois de Berne en 1402.

Sa fille épousa Guillaume de Diesbach, avoyer de Berne[1]); la descendance de son fils Rolet se fixa au pays de Vaud par le mariage en 1592 d'André de Pesmes et d'Elisabeth d'Alinges qui apporta à son mari la seigneurie de St-Saphorin sur Morges.

Le dernier du nom fut François-Louis de Pesmes, décédé sans enfants.

Le père de celui-ci, François-Louis, seigneur de St-Saphorin et de Dizy, né en 1668, † 1737, lieutenant général au service d'Angleterre, ministre de cette puissance à Vienne, avait été réhabilité, avec son fils, à la bourgeoisie de Genève, gratuitement, le 28 février 1728, « attendu l'ancienneté de sa famille, qui a eu part aux premiers emplois de cette République ».

Julie-Louise de Pesmes, par la mort de son père et de son frère précités, devint dame de Saint-Saphorin et porta cette terre à son mari Gabriel-Henri de Mestral.

Le second fils de Janin (le premier bourgeois de Genève) Jaques de Pesmes, eut une descendance qui s'éteignit au XVIme siècle.

C'est à cette branche qu'appartient Pierre de Pesmes, fils de Jacques et de Marie de Charansonay, mort en 1503. Il acquit le 13 mai 1482 de Frédéric de Mülinen et de Barbe de Scharnachthal son épouse, la seigneurie de Brandis dans l'Emmenthal. En 1479, il s'était déjà rendu acquéreur d'un fief composé de nombreuses terres à Cologny et lieux avoisinants, de Philibert de Compois, seigneur de Thorens et de Marigny, Louis de Compois, seigneur d'Allié et Jean de Compois, tous frères. (Pierre Brasset, notaire juré de la curie épiscopale.)

Les de Pesmes avaient dû posséder à Cologny, longtemps avant cette date, un fief de famille, car dans le préambule du registre N° 1 (1480 à 1483) Mermet Cohendoz, notaire public et commissaire des extentes, dit que depuis un long espace de temps les reconnaissances pour le fief de Brandis n'ont pas été faites, et celles qu'il fait sont en faveur de Noble Pierre de Pesmes, maître d'hôtel du prince évêque de Genève, et concernent les terres à Cologny près Genève et lieux environnants.

---

[1]) Suivant Galiffe; ce qui nous paraît douteux. Ce serait plutôt une fille de Pierre (voir plus loin) qui aurait épousé (contrat du 1er mars 1503) Guillaume de Diesbach, conseiller, fils de Guillaume.

Pierre de Pesmes avait épousé en 1471 Etienna Champion, fille de Pierre, seigneur de la Bastie-Beauregard et de Goumoëns-le-Châtel et de Louise de Billens, dame de Saint-Martin du Chêne dit aussi Saint-Martin de Quercus (et non de *Querens*, comme le dit incorrectement Galiffe dans ses Notices généalogiques),

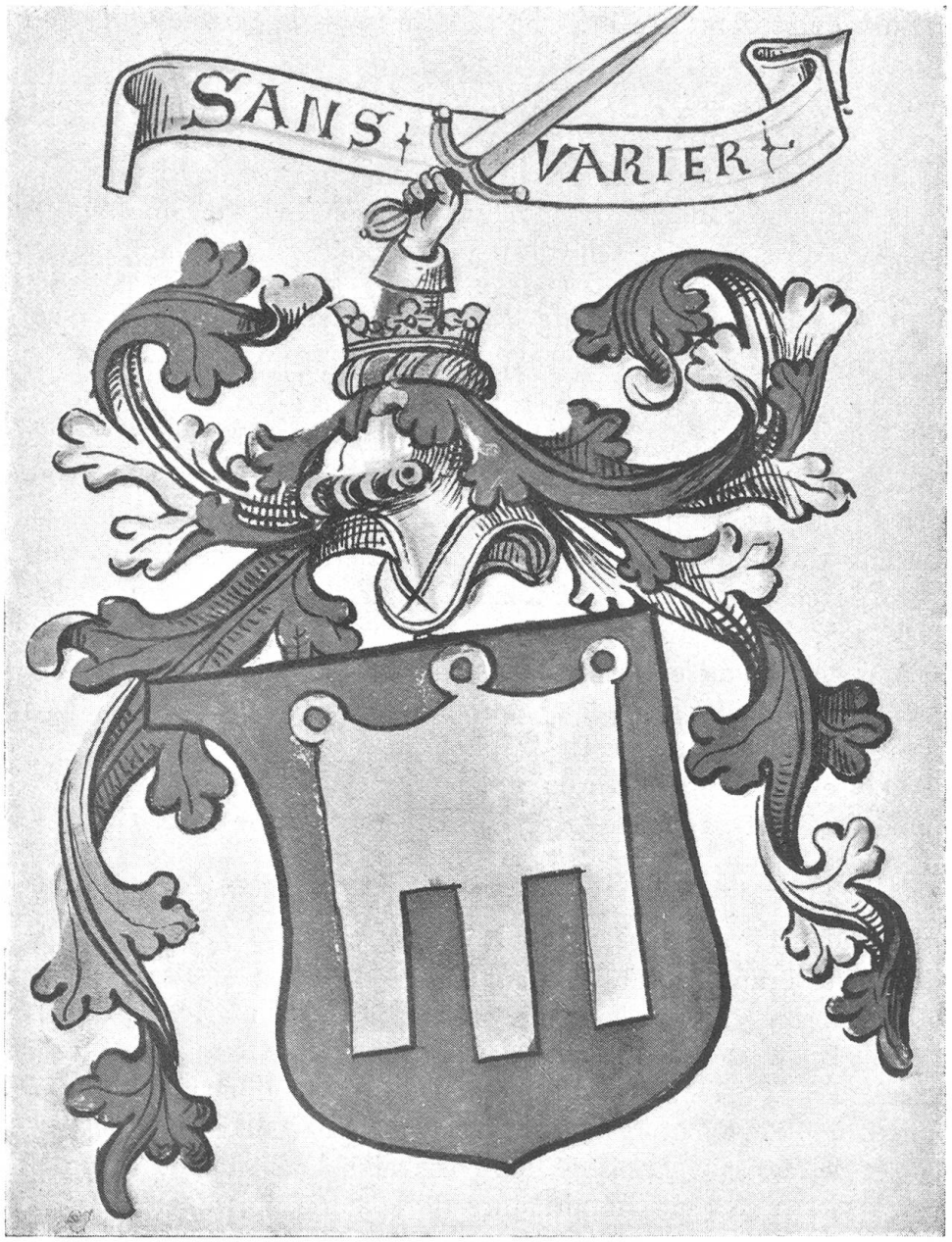

Fig. 3.

seigneurie de la maison de Billens depuis 1428, et membre de l'ancienne seigneurie de Saint-Martin dans le cercle de Mollondin, district d'Yverdon.

Etienna de Pesmes hérita de cette terre par testament de son frère Antoine Champion en 1499, et la laissa à son fils Jaques (rénovation Gabriel Barilliet, notaire en 1514). La fille unique de Jaques et dernière de sa branche, Jeanne de Pesmes, dame de Brandis et dame en partie de Goumoëns-le-Château, Saint-

Martin du Chêne et la Molière, fut mariée à François de Montmayeur, seigneur du Crest.

Leur fils, Jaques de Montmayeur, gouverneur de Montmélian, vendit le 20 octobre 1603 (Panchaud, notaire à Ballens) le fief de Brandis situé à Cologny, à Noble Pierre Testu, citoyen de Genève, pour mille ducatons, et le 20 décembre 1607, Berne lui acheta les terres et le château de Brandis dans l'Emmenthal pour 10.000 couronnes soleil et 300 couronnes d'épingles. La seigneurie fut transformée

Fig. 4. Armoiries de Pesmes sur la maison de cette famille à Genève, rue des Allemands No. 30 (actuellement au musée).

en Landvogtei, le bailli s'installa au château et y résida jusqu'à la chute de l'ancien régime.

En 1612, les dernières terres des de Pesmes sises dans le pays de Vaud furent mises en discussion contre Jaques de Montmayeur. Louis d'Hennezel (devenu coseigneur du tiers de Saint-Martin ensuite de l'acquisition faite par son père Nicolas en 1592) acquit la part de Montmayeur, soit la coseigneurie du tiers. D'Hennezel, par un nouvel achat en 1656 d'Isaac Masset, coseigneur de Saint-Martin, réunira les trois membres de Saint-Martin entre ses mains et reformera ainsi en entier l'ancienne seigneurie.

Le fief de Brandis à Cologny passa des Testu aux Roset en 1673; puis aux Chappuis pour une moitié et aux Girod pour l'autre moitié en 1693; à Gabriel

Rilliet, qui acquit les deux membres du fief et le resconstitua, en 1714; aux Cramer en 1725 et enfin aux Du Pan, par héritage. Les héritiers de Pierre Du Pan le vendirent à la Seigneurie de Genève le 7 mai 1773.

Ces terres situées à Cologny sont toujours désignées sous le nom de « fief de Brandis »; de même souvent celles du Pays de Vaud sont ainsi dénommées.

Les armes de Pesmes (fig. 3) sont dessinées à la plume et coloriées sur une page de garde d'un volume soit grosse du fief de Brandis de l'année 1507, registre N° 2, en faveur de Jaques de Pesmes (Gabriel Barrilliet, notaire ducal et commissaire d'extentes), et conservé aux Archives d'Etat de Genève.

Celles de la figure 4 proviennent d'une maison acquise en 1475 par Pierre de Pesmes, seigneur de Brandis, rue des Allemands N° 30, démolie en 1904.

Cette sculpture, portant la date de 1561, était encastrée dans la façade de la maison et y avait été placée après la construction de l'édifice qui datait du XVme siècle. Elle figure actuellement dans les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

Pierre de Pesmes devint aussi propriétaire en 1478, par son mariage avec Catherine du Peyrat, d'une maison au Molard. Construite au début du XVme siècle, elle appartint d'abord à la famille de Rolle. C'est au rez-de-chaussée que se trouvait la chapelle de Sainte Catherine dite « Chapelle de Brandis ».

Cet immeuble, démoli en 1889, fut acquis par la famille Du Villard, au moment où les de Pesmes furent obligés de quitter Genève, en 1539, n'ayant pas voulu adhérer à la Réforme (voir *W. Deonna: Pierres sculptées de la vieille Genève, 1929*, pp. 150 et 333).

Heraldisches aus Klingnau

von Herm. J. Welti.

In der Pfarrkirche zu Klingnau (Aargau) befindet sich an der östlichen Seite, zwischen Seitenaltar und Chorbogen die Grabplatte des Marcus[1]) Jakob von Schönau. Die Platte ist aus Sandstein, und die bemalten Wappenschilde zeigen noch heute die allerdings etwas blass gewordenen Tinkturen.

Zur Zeit des dreissigjährigen Krieges hatten die vier Waldstädte am Rhein (Rheinfelden, Säckingen, Laufenburg und Waldshut) viel zu leiden. Mehrmals wurde Waldshut von den Schweden erobert und geplündert. Marx Jakob von Schönau (1587—1643) war zu der Zeit Waldvogt und Stadtschultheiss zu Waldshut. Der französische Gouverneur von Breisach, Herr d'Oysonville, zwang den vorderösterreichischen Adel, sich jeder Verbindung mit Österreich zu enthalten und das Beste des Königs von Frankreich zu fördern. Wer dem Kaiser treu bleiben wollte, verliess das Land.

Freiherr Marx Jakob von Schönau starb im Exil anno 1643 und wurde in der Pfarrkirche zu Klingnau begraben. Er war Herr zu Stein und Zell im Wiesental und kaiserlicher Hofrat. Um die Stadt Waldshut hatte er sich sehr verdient gemacht. Die Grabinschrift weist auf seine Tätigkeit im Dienste des Vater-

[1]) Auf der Stammtafel Schönau in Merz: Burganlagen und Wehrbauten des Aargaus, Bd. III, heisst er Max.